

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard

Numéro SIRET : **21250521800017**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Montbéliard**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget communal**

ANNEE 2015

Code INSEE 25521	Mairie St-Julien-lès-Montbéliard Budget communal	CA 2015
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	180
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	595,83	0,00
2	Produits des impositions directes / population	265,37	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	799,14	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	143,43	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	160,49	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	11,34%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	81,75	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	17,95%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 120 969,78	G 143 844,74
	Section d'investissement	B 42 706,61	H 103 802,40
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C 718,05 (si déficit)	I 718,05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 39 258,05 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		202 934,44 = A+B+C+D	248 365,19 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 14 100,00	L 700,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	14 100,00 = E+F	700,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	120 969,78 = A+C+E	144 562,79 = G+I+K
	Section d'investissement	96 064,66 = B+D+F	104 502,40 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	217 034,44 = A+B+C+D+E+F	249 065,19 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 14 100,00	L 700,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	700,00
20	Immobilisations incorporelles	13 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 100,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	22 950,00	18 018,73	0,00	0,00	4 931,27
012	Charges de personnel	12 300,00	12 167,34	0,00	0,00	132,66
014	Atténuations de produits	14 300,00	13 986,00	0,00	0,00	314,00
65	Autres charges gestion courante	60 436,00	59 594,70	0,00	0,00	841,30
Total des dépenses de gestion courante		109 986,00	103 766,77	0,00	0,00	6 219,23
66	Charges financières	4 500,00	3 482,01	0,00	0,00	1 017,99
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	1 764,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		116 250,00	107 248,78	0,00	0,00	9 001,22
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	15 947,42				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	13 721,00	13 721,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		29 668,42	13 721,00			15 947,42
TOTAL		145 918,42	120 969,78	0,00	0,00	24 948,64
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 200,00	1 197,12	0,00	0,00	2,88
70	Produits des services	820,00	1 030,19	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	63 410,00	65 048,49	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	42 545,00	38 976,04	0,00	0,00	3 568,96
75	Autres produits gestion courante	37 225,37	37 530,94	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		145 200,37	143 782,78	0,00	0,00	1 417,59
76	Produits financiers	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	61,77	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		145 200,37	143 844,74	0,00	0,00	1 355,63
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		145 200,37	143 844,74	0,00	0,00	1 355,63
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		718,05				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 000,00	7 839,12	13 000,00	160,88
204	Subventions d'équipement versées	6 600,00	6 551,33	0,00	48,67
21	Immobilisations corporelles	16 500,00	16 097,05	1 100,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 900,00	1 881,07	0,00	18,93
Total des dépenses d'équipement		46 000,00	32 368,57	14 100,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	10 370,00	10 338,04	0,00	31,96
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00			
Total des dépenses financières		13 370,00	10 338,04	0,00	3 031,96
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		59 370,00	42 706,61	14 100,00	2 563,39
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		59 370,00	42 706,61	14 100,00	2 563,39
Pour information		⁽³⁾			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		39 258,05			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 800,00	9 816,61	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	26 131,58	40 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		27 931,58	49 816,61	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	6 400,00	5 636,74	700,00	63,26
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	34 158,05	34 158,05	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	470,00	470,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		41 028,05	40 264,79	700,00	63,26
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		68 959,63	90 081,40	700,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	15 947,42			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	13 721,00	13 721,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		29 668,42	13 721,00		15 947,42
TOTAL		98 628,05	103 802,40	700,00	0,00
Pour information		⁽³⁾			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA 2015
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 018,73		18 018,73
012	Charges de personnel	12 167,34		12 167,34
014	Atténuations de produits	13 986,00		13 986,00
65	Autres charges gestion courante	59 594,70		59 594,70
66	Charges financières	3 482,01	0,00	3 482,01
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	13 721,00	13 721,00
Dépenses de fonctionnement - Total		107 248,78	13 721,00	120 969,78
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	10 338,04	0,00	10 338,04
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	7 839,12	0,00	7 839,12
204	Subventions d'équipements versés	6 551,33	0,00	6 551,33
21	Immobilisations corporelles (6)	16 097,05	0,00	16 097,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 881,07	0,00	1 881,07
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		42 706,61	0,00	42 706,61
Pour information				39 258,05
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 197,12		1 197,12
70	Produits des services	1 030,19		1 030,19
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	65 048,49		65 048,49
74	Dotations et participations	38 976,04		38 976,04
75	Autres produits gestion courante	37 530,94		37 530,94
76	Produits financiers	0,19	0,00	0,19
77	Produits Exceptionnels	61,77	0,00	61,77
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		143 844,74	0,00	143 844,74
Pour information				718,05
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 636,74	0,00	5 636,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	34 158,05		34 158,05
13	Subventions d'investissement	9 816,61	0,00	9 816,61
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	40 470,00	0,00	40 470,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		13 721,00	13 721,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		90 081,40	13 721,00	103 802,40
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	22 950,00	18 018,73	0,00	0,00	4 931,27
60224	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau & assainissement	900,00	1 531,09	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	3 500,00	3 512,54	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	3 500,00	2 186,69	0,00	0,00	1 313,31
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60632	F. de petit équipement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60633	F. de voirie	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	700,00	528,30	0,00	0,00	171,70
6068	Autres matières & fournitures	3 000,00	2 701,13	0,00	0,00	298,87
611	Contrats prestations services	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
61522	Entretien de bâtiments	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
61523	Entretien de voies et reseaux	3 000,00	1 631,00	0,00	0,00	1 369,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	819,75	0,00	0,00	680,25
6156	Maintenance	100,00	148,26	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	200,00	236,84	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	100,00	121,99	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	1 437,23	0,00	0,00	562,77
6247	Transp.collectifs	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	156,90	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	313,72	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	1 000,00	848,95	0,00	0,00	151,05
627	Services bancaires et assimil	100,00	528,88	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	79,46	0,00	0,00	20,54
63512	Taxes foncières	1 250,00	1 236,00	0,00	0,00	14,00
012	Charges de personnel	12 300,00	12 167,34	0,00	0,00	132,66
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	200,00	156,94	0,00	0,00	43,06
6338	Autres impôts & taxes	0,00	24,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	7 600,00	7 751,64	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 000,00	1 564,00	0,00	0,00	436,00
6453	Cotisations caisses retraite	1 900,00	1 756,40	0,00	0,00	143,60
6455	Cotisations Assurances Personnel	300,00	776,14	0,00	0,00	0,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	300,00	105,00	0,00	0,00	195,00
6458	Cotisations autres organismes	0,00	20,22	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6478	Autres charges sociales	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	14 300,00	13 986,00	0,00	0,00	314,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres rest° dégrèv cont directe	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
73923	Reversements sur FNGIR	14 000,00	13 986,00	0,00	0,00	14,00
65	Autres charges gestion courante	60 436,00	59 594,70	0,00	0,00	841,30
6531	Indemnités élus	14 000,00	13 544,60	0,00	0,00	455,40
6532	Frais de mission élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	1 696,84	0,00	0,00	0,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	3 800,00	3 734,62	0,00	0,00	65,38
6554	Contribution organ.regroup.	39 436,00	39 435,74	0,00	0,00	0,26
6558	Autres dépenses obligatoires	700,00	438,90	0,00	0,00	261,10
6574	Subv. fonct. person. droit privé	1 500,00	694,00	0,00	0,00	806,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		109 986,00	103 766,77	0,00	0,00	6 219,23
66	Charges financières (b)	4 500,00	3 482,01	0,00	0,00	1 017,99
6611	Intérêts des emprunts,dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 500,00	3 482,01	0,00	0,00	17,99
6615	Intérêts c/courants, dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	1 764,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		116 250,00	107 248,78	0,00	0,00	9 001,22
023	Virement à la sect° d'investis.	15 947,42	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	13 721,00	13 721,00			0,00
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	0,00			0,00
676	Dif. sur réal. trans. en invest.	0,00	0,00			0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	13 721,00	13 721,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		29 668,42	13 721,00			15 947,42
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		29 668,42	13 721,00			15 947,42
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		145 918,42	120 969,78	0,00	0,00	24 948,64
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2015
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 200,00	1 197,12	0,00	0,00	2,88
6419	Remb. rémunérations de personnel	1 200,00	1 197,12	0,00	0,00	2,88
6459	Remb. sur charges de Sécu.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	820,00	1 030,19	0,00	0,00	0,00
7011	Ventes d'eau	500,00	683,19	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	190,00	197,00	0,00	0,00	0,00
7035	Droits de chasse et pêche	130,00	150,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb par autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	63 410,00	65 048,49	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7311	Contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	46 800,00	47 754,00	0,00	0,00	0,00
73112	C.V.A.E.	10,00	12,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur Surfaces Commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposit° Forfait. Entp. Réseau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	13 100,00	13 188,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	3 500,00	4 094,49	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	42 545,00	38 976,04	0,00	0,00	3 568,96
7411	Dotation forfaitaire	20 550,00	18 494,00	0,00	0,00	2 056,00
7412	Dotation d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	4 600,00	5 515,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	3 100,00	4 880,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 800,00	2 931,06	0,00	0,00	0,00
746	DGD	4 200,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
7471	Subv. état	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Subv. région	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00
7473	Subv. département	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7474	Subventions communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Particip des autres groupements	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	25,00	26,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP	0,00	3 858,98	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	520,00	521,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 600,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	37 225,37	37 530,94	0,00	0,00	0,00
751	Redev. concessions, brevets...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	6 000,00	6 092,90	0,00	0,00	0,00
7551	Excédent budgets annexes	30 025,37	30 025,37	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	1 200,00	1 412,67	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		145 200,37	143 782,78	0,00	0,00	1 417,59
76	Produits financiers (b)	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	61,77	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	61,77	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		145 200,37	143 844,74	0,00	0,00	1 355,63
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
7135	Variat° stocks de produits	0,00	0,00			0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00			0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		145 200,37	143 844,74	0,00	0,00	1 355,63
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		718,05				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	21 000,00	7 839,12	13 000,00	160,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	1 000,00	7 839,12	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	13 000,00	7 000,00
208	Autres immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	6 600,00	6 551,33	0,00	48,67
2041582	GFP : Bâtiments et installation	6 600,00	6 551,33	0,00	48,67
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	16 500,00	16 097,05	1 100,00	0,00
2113	Terrains aménagés-sauf voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 500,00	0,00	1 100,00	400,00
2151	Réseaux de voirie	14 000,00	13 291,86	0,00	708,14
21518	Réseaux de voirie	0,00	758,40	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	1 000,00	2 046,79	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 900,00	1 881,07	0,00	18,93
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	1 900,00	1 881,07	0,00	18,93
Total des dépenses d'équipement		46 000,00	32 368,57	14 100,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	10 370,00	10 338,04	0,00	31,96
1641	Emprunts en euros	9 900,00	9 868,04	0,00	31,96
165	Dépôts et cautionnements reçus	470,00	470,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautions versées	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00			
Total des dépenses financières		13 370,00	10 338,04	0,00	3 031,96
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		59 370,00	42 706,61	14 100,00	2 563,39
040	Opérations d'ordre entre section (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00
204	Subv. d'équipement versées	0,00	0,00		0,00
2041582	GFP : Bâtiments et installation	0,00	0,00		0,00
2042	Subv équip personnes droit privé	0,00	0,00		0,00
21533	Réseaux cablés	0,00	0,00		0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00		0,00

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA 2015
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	59 370,00	42 706,61	14 100,00	2 563,39
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014	39 258,05			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 800,00	9 816,61	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	1 800,00	2 842,40	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv des autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Budget communautaire, fonds stru	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	1 518,42	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	5 455,79	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	26 131,58	40 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	26 131,58	40 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		27 931,58	49 816,61	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	40 558,05	39 794,79	700,00	63,26
1022	Fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	6 400,00	5 636,74	700,00	63,26
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	34 158,05	34 158,05	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	470,00	470,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Restitution de dépôts versés	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		41 028,05	40 264,79	700,00	63,26
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		68 959,63	90 081,40	700,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>	15 947,42			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	13 721,00	13 721,00		0,00
1022	Fonds d'investissement	0,00	0,00		0,00
192	plus/moins value cession d'immo	0,00	0,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments et installation	11 076,00	11 076,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments et instal.	2 645,00	2 645,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		29 668,42	13 721,00		15 947,42
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
10	Dotations fonds divers et réserv	0,00	0,00		0,00
13258	Subv des autres groupements	0,00	0,00		0,00
1328	Autres	0,00	0,00		0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 668,42	13 721,00		15 947,42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		98 628,05	103 802,40	700,00	0,00
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA 2015
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA 2015
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Contrat initial	Contrat renégocié (5)
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscrive les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		12 900,00	9 868,04
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 900,00	9 868,04
1641	Emprunts en euros	9 900,00	9 868,04
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 868,04	14 100,00	39 258,05	63 226,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		36 068,42	III 19 357,74
Ressources propres externes de l'année (a)		6 400,00	5 636,74
10222	Dotations Fonds divers Réserves	6 400,00	5 636,74
275	Autres immos financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		29 668,42	13 721,00
28041582	Amortissement des immobilisations	11 076,00	11 076,00
280422	Amortissement des immobilisations	2 645,00	2 645,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	15 947,42	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	19 357,74	700,00	0,00	34 158,05	54 215,79

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 63 226,09
Ressources propres disponibles	IV 54 215,79
Solde	V = IV - II (3) -9 010,30

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 1ère cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	2	2	0	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Vallée du Rupt		Fiscalité additionnelle	0,00
SIVU Baumette		Sans fiscalité propre	15 000,00
SIVU Chauillère		Sans fiscalité propre	20 000,00
SIVU Vallée du Rupt		Fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard

Numéro SIRET : **21250521800033**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Montbéliard**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget bois**

ANNEE 2015

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 49 678,30	G 37 712,20
	Section d'investissement	B 807,67	H 1 710,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 14 685,37	I (si excédent) 14 685,37
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 1 710,00	J (si excédent) 1 710,00
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		52 195,97 = A+B+C+D	54 107,57 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	49 678,30 = A+C+E	52 397,57 = G+I+K
	Section d'investissement	2 517,67 = B+D+F	1 710,00 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	52 195,97 = A+B+C+D+E+F	54 107,57 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	19 807,00	19 543,37	0,00	0,00	263,63
012	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	30 025,37	30 025,37	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		49 832,37	49 568,74	0,00	0,00	263,63
66	Charges financières	119,56	109,56	0,00	0,00	10,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	33,44				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		49 985,37	49 678,30	0,00	0,00	307,07
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	4 300,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 300,00	0,00			4 300,00
TOTAL		54 285,37	49 678,30	0,00	0,00	4 607,07
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	39 600,00	37 712,20	0,00	0,00	1 887,80
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		39 600,00	37 712,20	0,00	0,00	1 887,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		39 600,00	37 712,20	0,00	0,00	1 887,80
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		39 600,00	37 712,20	0,00	0,00	1 887,80
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		⁽³⁾ 14 685,37				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 200,00	807,67	0,00	3 392,33
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 200,00	807,67	0,00	3 392,33
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	100,00			
Total des dépenses financières		100,00	0,00	0,00	100,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 300,00	807,67	0,00	3 492,33
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		4 300,00	807,67	0,00	3 492,33
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		1 710,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	1 710,00	1 710,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 710,00	1 710,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 710,00	1 710,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	4 300,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 300,00	0,00		4 300,00
TOTAL		6 010,00	1 710,00	0,00	4 300,00
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget bois	CA 2015
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	19 543,37		19 543,37
012	Charges de personnel	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	30 025,37		30 025,37
66	Charges financières	109,56	0,00	109,56
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		49 678,30	0,00	49 678,30
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	807,67	0,00	807,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		807,67	0,00	807,67
Pour information				1 710,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				1 710,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	37 712,20		37 712,20
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		37 712,20	0,00	37 712,20
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				14 685,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 710,00		1 710,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 710,00	0,00	1 710,00
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	19 807,00	19 543,37	0,00	0,00	263,63
60632	F. de petit équipement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6068	Autres matières & fournitures	0,00	34,45	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestatat° services	16 357,00	16 356,37	0,00	0,00	0,63
61523	Entretien de voies et reseaux	450,00	580,40	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6282	Frais de gardiennage	2 700,00	2 247,47	0,00	0,00	452,53
637	Autres impôts & taxes	0,00	324,68	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	30 025,37	30 025,37	0,00	0,00	0,00
6522	Reversement excédent bud. ann.	30 025,37	30 025,37	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		49 832,37	49 568,74	0,00	0,00	263,63
66	Charges financières (b)	119,56	109,56	0,00	0,00	10,00
665	Escomptes accordés	109,56	109,56	0,00	0,00	0,00
6681	Indemn. rembours emprunt risque	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	33,44				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		49 985,37	49 678,30	0,00	0,00	307,07
023	Virement à la sect° d'investis.	4 300,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 300,00	0,00			4 300,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 300,00	0,00			4 300,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		54 285,37	49 678,30	0,00	0,00	4 607,07
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	39 600,00	37 712,20	0,00	0,00	1 887,80
7022	Coupes de bois	26 000,00	22 663,00	0,00	0,00	3 337,00
7025	Taxe d'affouage	13 600,00	15 049,20	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		39 600,00	37 712,20	0,00	0,00	1 887,80
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		39 600,00	37 712,20	0,00	0,00	1 887,80
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 600,00	37 712,20	0,00	0,00	1 887,80
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		14 685,37				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	4 200,00	807,67	0,00	3 392,33
2117	Bois,forêts	4 200,00	807,67	0,00	3 392,33
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 200,00	807,67	0,00	3 392,33
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	100,00			
Total des dépenses financières		100,00	0,00	0,00	100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 300,00	807,67	0,00	3 492,33
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 300,00	807,67	0,00	3 492,33
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		1 710,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	1 710,00	1 710,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	1 710,00	1 710,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 710,00	1 710,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 710,00	1 710,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	4 300,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 300,00	0,00		4 300,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 300,00	0,00		4 300,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 010,00	1 710,00	0,00	4 300,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget bois	CA 2015
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A}	^{D-B}

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard

Numéro SIRET : **26250139800016**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Montbéliard**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Aide Sociale**

ANNEE 2015

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la sect° d'investis.	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		98,88				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Saint Julien Lès Montbéliard, le 01/04/2016
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9
VOTES : Pour : 9
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Saint Julien lès Montbéliard, le 01/04/2016

Date de convocation : 25/03/2016

Les membres du Conseil Municipal,

Desgranges Jean-Luc	
Devaux Laurence	
Grosclaude Pascal	
Grut Estelle	
Moine Dominique	
Monsinjon Philippe	
Nardin Jean-Pierre	
Nétilard Denis	
Perrey Eric	
Pétrequin Jean-Mary	
Piernavieja Michel	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 15/04/2016 et de la publication le 15/04/2016.

A Saint Julien Lès Montbéliard, le 01/04/2016

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2